

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 21 mars 2018

COMMANDE PUBLIQUE :

LA MÉTROPOLE AIDE LES PME DU TERRITOIRE A RÉPONDRE A SES MARCHÉS

Créée depuis le 1^{er} janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence est une institution proche des besoins de ses administrés mais aussi du monde économique qui l'entoure. Consciente des difficultés économiques que rencontrent parfois les petites entreprises, la Métropole souhaite ouvrir son premier marché métropolitain d'entretien des bâtiments publics aux PME et TPE de son territoire.

Une centaine d'entreprises potentiellement candidates à l'attribution de ce marché ont été recensées à l'initiative de Bernard Jacquier, Vice-Président délégué à la commande publique et aux commissions d'appels d'offres, ce mercredi 21 mars 2018.

« En tant que vice-président en charge de la commande publique, j'ai souhaité organiser une commande publique et des achats performants pour l'ensemble des entreprises de ce territoire et faire en sorte que les marchés publics et parfois leur complexité ne soit pas un obstacle. Faire en sorte que des achats performants pour la Métropole soient source d'économies mais certainement pas au détriment du tissu économique local », Bernard Jacquier, Vice-Président délégué à la commande publique et aux commissions d'appels d'offres.

La consultation portera sur la réalisation de travaux de réparation, d'entretien et d'aménagement de bâtiments et d'ouvrages existants : locaux administratifs (bureaux), déchèteries, gares routières, garages et ateliers, antennes, centre de transfert, capitaineries, locaux « base vie », équipements sportifs (piscines...), équipements culturels, équipements de traitement des eaux.

Au total ce marché public portera sur 21 lots répartis sur l'ensemble de la Métropole. Les PME et TPE du territoire pourront choisir de soumissionner sur deux activités de leur choix (au maximum) sans restriction sur le nombre de zones géographiques. La Métropole a souhaité expliquer les modalités de candidatures afin que les PME ne soient pas pénalisées par la complexité des procédures des marchés publics.

Deux objectifs principaux pour la Métropole Aix-Marseille-Provence :

Dépenser le moins possible, c'est pourquoi les marchés de Marseille, Aubagne, Martigues, salon et Istres sont mutualisés.

Dépenser le mieux possible, c'est pourquoi la Métropole fait le choix de favoriser les PME et TPE du territoire en mettant en place, l'allotissement géographique, l'allotissement technique, et un système d'acompte de 20%.

Plus d'une centaine d'entreprises ont été identifiées comme potentiellement intéressées par ce type de marche public. Les marchés seront notifiés en janvier 2019 pour un lancement prévu en mars 2019.

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Yann TAXIL
T : 04 91 99 79 67
yann.taxil@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr